



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au projet de

DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LANDAS

En exécution de l'arrêté n° ADMG_2023_030 du 10/10/2023 de M. le Vice-Président en charge de l'aménagement de Pévèle Carembault, M. Benjamin DUMORTIER, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de modification de droit commun du plan local d'urbanisme de Landas :

Du 06/11/2023 à 08h30 au 21/11/2023 à 17h30, soit 16 jours consécutifs

1/ L'autorité responsable du projet est Pévèle Carembault communauté de communes, établissement de coopération intercommunale compétent en matière de plan local d'urbanisme dont le siège se situe à Templeuve-en-Pévèle.

Les bureaux de Pévèle-Carembault, situés à Templeuve-en-Pévèle, sont retenus comme siège de l'enquête publique.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à Monsieur BOHIN, chargé de mission au service PLUi de Pévèle Carembault. Le projet de modification de droit commun du PLU de Landas sera, à l'issue de l'enquête publique, soumis à la délibération du Conseil de la communauté de communes pour approbation et mise en application. Il deviendra alors opposable dans sa version modifiée.

2/ Le dossier d'enquête publique est établi conformément à l'article L.153-41 du code de l'urbanisme et aux dispositions des articles R123-1 et suivants du code de l'environnement

3/ Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra :

CONSULTER OU TÉLÉCHARGER LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER :

- Sur support papier, au siège de l'enquête et en mairie de Landas aux jours et heures habituels d'ouverture,
- en version numérique et téléchargeable sur le site suivant : www.pevelecarembault.fr, accessible 7j/7 et 24h/24 pendant la durée de l'enquête,
- Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Landas ou de la communauté de communes Pévèle Carembault.

SE RENDRE AUX PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public afin qu'il puisse consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations (écrites ou orales) en Mairie de Landas, 75 rue du Général De Gaulle, aux dates et heures suivantes :

- 06/11/2023 de 08h30 à 11h30 ;
- 18/11/2023 de 08h30 à 11h30 ;
- 21/11/2023 de 14h30 à 17h30.

TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

Le public peut exprimer ses observations soit :

- en les consignnant sur les registres d'enquête cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur et déposés au siège de l'enquête et en mairie de Landas,
- en les adressant par mail à l'adresse suivante : plui@pevelecarembault.fr
- en les adressant par courrier à l'attention de « Monsieur le Commissaire-enquêteur, Enquête publique portant sur le projet de modification du PLU de Landas, Pévèle Carembault communauté de communes, 85 rue de Roubaix 59242 Templeuve-en-Pévèle ».

CONSULTER LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS

Les différentes contributions écrites émises par les citoyens participant à l'enquête sont consultables par le public, sur les registres d'enquête. Les contributions envoyées par courriel seront intégrées au registre d'enquête de Pévèle Carembault et mises en lignes sur le site Internet de Pévèle Carembault.

4/ Le Commissaire-enquêteur

Le commissaire-enquêteur nommé par le Tribunal administratif de Lille par la désignation E23000129/59 du 4 octobre 2023 est M. Robert VANOVERMEIR, proviseur adjoint.

Le commissaire-enquêteur suppléant nommé par le Tribunal administratif de Lille par la désignation E23000129/59 du 4 octobre 2023 est M. François VINATIER.

5/ Consultation du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur

Le rapport, les conclusions et l'avis motivé du Commissaire-enquêteur, dès leur diffusion, seront tenus à la disposition de toutes personnes intéressées en mairie de Landas et sur le site Internet de Pévèle Carembault : www.pevelecarembault.fr pendant un an.